



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RENDRE AVANT LE 6 NOVEMBRE 2026 - 12h

NOM :

Prénom :

Dénomination professionnelle :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Catégorie d'objets exposés :

.....

Besoin électrique : ☐ oui ☐ non

Attention : la réservation est obligatoirement effectuée pour les deux jours consécutifs (samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026)

Je souhaite réserver..... (quantité) emplacement(s) de 2,20 m par 0.80 à 15 € la place /jour.

Je souhaite réserver..... (quantité) chalet(s), à 20 € la place /jour. (Sous réserve de disponibilité)

☐ J'ai pris connaissance et accepte toutes les modalités mentionnées ci-dessus

☐ Déclare sur l'honneur (pour la vente de produits de l'artisanat) :

- Ne pas être commerçant(e), ou revendeur de marchandise
- Ne vendre que des objets faits de manière artisanale
- Pour les participants non professionnels, n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

Fait le :

A

Signature :



Mairie de Vulbens
1 rue François Buloz - 74520 VULBENS
contact@vulbens.fr
04.50.04.35.77

Dossier de candidature :

Le candidat est invité à fournir un dossier comprenant **OBLIGATOIREMENT** :

- Le bulletin d'inscription ;
- Un extrait KBIS de **moins de 3 mois** ;
- La photocopie d'un document d'identité en cours de validité ;
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité et précisant l'activité sur marché et foire. Une attestation d'assurance ne mentionnant pas l'activité de vente sur marché ou foire entrainera le rejet du dossier ;
- Photos et description des produits ;
- Carte d'activité ambulante si vous en possédez une ;
- Avis de publicité appel à candidatures 2026 signé.

Après validation, le règlement TOTAL devra s'effectuer auprès de la mairie au plus tard le 20 Novembre par chèque, **SANS CE REGLEMENT L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE**. Aucun règlement en espèce ne sera accepté.

L'ordre sera à mettre au Trésor Public et uniquement à cet ordre.

Tout dossier non complet ne pourra être retenu dans la phase de sélection

Dépôt des inscriptions :

Date limite de dépôt des inscriptions :

Vendredi 6 novembre 2026 à 12h

Tout dossier incomplet après la date limite de dépôt sera automatiquement rejeté

Le dossier peut être remis :

- Par voie postale ou en mains propres à l'adresse suivante :
Mairie – 1 rue François Buloz 74520 Vulbens
Objet à mentionner : **Candidature Marché de Noël 2026**
- Par courriel à :
contact@vulbens.fr
Objet à mentionner : **Candidature Marché de Noël 2026**